



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission éducation au développement durable



Mission EDD

Affaire suivie par :

Sébastien Gazeau (IA-IPR de SVT),

Tél : 06 13 36 56 46

Mél : Sebastien.Gazeau@ac-limoges.fr

Jean-Christophe Ponthier (IA-IPR de STI),

Tél : 06 13 36 55 73

Mél : Jean-Christophe.Ponthier@ac-limoges.fr

David Roou (IA-IPR d'Histoire-Géographie)

Tél : 06 13 36 56 41

Mél : David.Roou@ac-limoges.fr

Chefs de mission académique EDD

Gaëlle Broussole-Clauzade

Isabelle Paricaud-Douady

Aurélie Patier

Chargées de mission EDD

Alan Duval

Chargé de mission EDD

Mel : edd@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 29 septembre 2023

L'équipe de la mission académique
pour l'Éducation au développement durable
à

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

S/C de Mesdames et messieurs IEN de circonscription

Mesdames les principales et proviseurs

Messieurs les principaux et proviseurs

S/Cde madame et messieurs les IA-DASEN

Objet : Lettre d'informations de rentrée

L'équipe

L'équipe en charge de la mission académique pour l'Éducation au développement durable reste inchangée. Cette mission est pilotée par le trinôme composé de Monsieur Sébastien Gazeau (IA-IPR de SVT), Monsieur Jean-Christophe Ponthier (IA-IPR de STI) et Monsieur David Roou (IA-IPR d'Histoire Géographie).

Quatre chargés de mission complètent l'équipe. **Mesdames Isabelle Paricaud-Douady** (edd87@ac-limoges.fr, 07 52 66 83 59), **Aurélie Patier** (edd19@ac-limoges.fr, 06 46 70 88 88) et **Gaëlle Broussole-Clauzade** (edd23@ac-limoges.fr, 06 29 38 75 61) suivront la labellisation E3D, les aires terrestres éducatives et les questions relatives à la biodiversité, respectivement en Haute-Vienne, Creuse et Corrèze.

Monsieur Alan Duval (06 29 07 52 90) assurera le suivi des projets du second degré, les concours, ainsi que la gestion de la page EDD du site académique.

L'EDD, enjeu majeur et interdisciplinaire

La première partie de l'année 2023 a été marquée par des signaux alarmant en matière de changement climatique, perceptibles tant dans l'hémisphère Nord que dans le Sud, tant à la surface des continents que dans les profondeurs océanes. Les températures moyennes enregistrées depuis le début de l'année sont, à l'échelle mondiale, les plus élevées depuis 120 000 ans. Dans le même temps, l'érosion massive de la biodiversité, encore accélérée par le changement climatique, interroge nos politiques publiques et nos modes de développement.

Face à ces constats, il est plus que jamais nécessaire de permettre aux élèves d'acquérir des clés de compréhension et d'action face à l'intensité et à l'ampleur des enjeux environnementaux et climatiques qui sont devant nous.

L'éducation au développement durable est une mission de l'École qui porte non seulement sur les enjeux environnementaux, mais aussi sur les problématiques sociales et économiques qui leur sont reliées. L'objectif est d'acquérir des connaissances et des compétences pour mieux comprendre, se repérer et agir face à la complexité des enjeux contemporains.

L'éducation au développement durable présente une nature fondamentalement interdisciplinaire, combinant des enjeux liés à la connaissance scientifique, à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), à la citoyenneté (parcours citoyen), à la maîtrise de la langue et au développement des pratiques culturelles, ainsi qu'à l'ouverture internationale. Elle permet ainsi de relier les actions menées dans les établissements et leur donner du sens, en offrant une alternative au scepticisme, à l'éco-anxiété ou au découragement. Cet engagement d'un collectif peut être largement valorisé grâce à l'obtention du label E3D.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a présenté, le vendredi 23 juin 2023, les mesures engagées par le ministère pour la transition écologique dans l'école. Le dossier de presse intitulé « [L'École, premier lieu de l'engagement pour la transition écologique](#) » est en [ligne ici](#).

À cette occasion, vingt mesures pour la transition écologique à l'École ont été énoncées.

Ainsi en académie trois objectifs principaux sont définis pour cette année 2023-2024 :

- Un **réfèrent EDD** clairement identifié dans chaque école et établissement, à renseigner via ce formulaire : https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=P_sgSZiyxkWQFeVpVJN0eOPUk_7VpH1Nk9Zgsh6dJqNUMjZaWjJDR0pIMFFQV0M0UVdaTjc1WkFURS4u
- **Au moins un éco-délégué dans chaque classe** du second degré et la poursuite de l'engagement d'écoliers du cycle 3 ([BO 31 du 29/082019](#)) ;
- La **mobilisation de chaque école et établissement** pour sa **labellisation** et, si celle-ci est déjà validée, intégrer la **labellisation de territoire**.

Une labellisation en progression

Ainsi, le 16 juin 2023, Madame la Rectrice a pu encourager ces efforts lors de la remise des labels individuels Écoles et établissements en démarche de développement durable (E3D) : **72 écoles, collèges et lycées** ont été labellisés (une hausse de 50 % par rapport à l'année précédente). Par ailleurs, **6 labels de territoire** ont récompensé le travail collaboratif des établissements du territoire d'Eymoutiers. Le comité académique de labellisation a pu apprécier l'ampleur du travail réalisé en établissement, ainsi que les efforts de conception et de mise en forme des dossiers.

Un courrier ultérieur présentera la campagne de labellisation 2023-2024.

Le prix de l'action éco-déléguée de l'année

Comme l'année passée, le **prix de l'action éco-déléguée** de l'année permet aux établissements participant de mettre en avant, par une courte vidéo, une action phare, symbolique, tant de l'engagement de ces ambassadeurs du développement durable, que de celui de la communauté éducative dans son ensemble. Le règlement et les modalités de participations seront mises à jour sur [cette page du site académique](#). Y sont visibles les vidéos des lauréats de l'année scolaire 2022-2023, pour les catégories collèges et lycées. Les inscriptions seront ouvertes en cours d'année, et constitueront un moyen de valoriser les candidatures à la labellisation E3D.

Les aires éducatives

L'académie de Limoges participe depuis 2018 au programme national des [Aires Éducatives](#) qui peuvent être marines (AME) ou terrestres (ATE) piloté par l'OFB (Office Français de la Biodiversité). Actuellement, 18 ATE sont en fonctionnement dans notre académie dont une en collège. Une ATE est une zone naturelle terrestre de petite taille, à proximité de l'école accessible à pied ou à vélo (parc urbain, friche, zone humide, forêt, cours d'eau, etc...) qui devient tout au long de l'année scolaire le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement.

À partir de cette année, parmi les ATE, de nouveaux projets vont voir le jour : il s'agit des aires fluviales éducatives. Une aire fluviale éducative concerne plus particulièrement une berge de cours d'eau (ruisseau, rivière, fleuve ou estuaire).

Ces projets peuvent concerner des élèves du CE2 au lycée, issus d'une ou plusieurs classes de la structure, accompagnés d'un ou plusieurs enseignants.

Une personne de la sphère de l'éducation à l'environnement doit accompagner le projet. Cette personne doit s'engager sur environ dix demi-journées d'intervention en classe ou sur le terrain tout au long de l'année scolaire. La zone est gérée de manière participative par les élèves réunis régulièrement en conseil de la Terre. Le financement de l'accompagnement par la structure, s'il est payant, est à la charge de la structure. La municipalité peut prendre à sa charge ce financement. Il est possible de demander une aide au financement en répondant à un appel à projet de l'OFB sur démarches simplifiées.

Les nouvelles inscriptions ainsi que les demandes de financement sont à faire en début d'année scolaire (pour l'année 2023-2024 jusqu'au 15 septembre 2023).

Pour toute information :

<https://eduscol.education.fr/3851/les-aires-educatives>

<https://fr.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029483ef5bf59fc0a>

Pour une inscription : <https://sagae.ofb.fr/>

Pour une aide au financement : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projet-soutien-nouvelles-aires>

Le partenariat avec l'Étang des Landes (Creuse)

[La réserve naturelle de l'étang des Landes](#), située à Lussat dans le bassin de Gouzon en Creuse, est gérée par le Conseil Départemental, depuis 2005. Cette année scolaire 2023-2024 marque le début d'un partenariat renforcé avec l'académie de Limoges.

Ce site, classé en réserve naturelle nationale, s'étend sur 165 ha, dont 102 ha d'étang. Sa biodiversité est riche, avec plus de 950 espèces animales et plus de 480 espèces végétales, dont 57 sont remarquables et protégées.

La nouvelle COP28 des lycéens

La mission académique poursuit son partenariat avec Récréasciences, dans le cadre des COP lycéennes. Cette année, trois lycées du bassin de Guéret seront mobilisés, dans la perspective de la tenue de la COP28, début décembre 2023.

L'élection des éco-délégués

Les éco-délégués, ambassadeurs de l'éducation au développement durable en établissement (circulaires du [29 août 2019](#) et du [24 septembre 2020](#)), sont élus au sein des classes de chaque collège et de chaque lycée de l'académie, durant la période consacrée à l'élection des délégués de classe. Acteurs de la communauté éducative, jouant un rôle dans [les CESCE](#), **les éco-délégués sont ainsi des porteurs de projets collectifs, en représentant l'ensemble des élèves. Au collège, comme au lycée [des guides](#) sont à la disposition des encadrants.**

Polarpodibus

Jean-Louis Étienne lance le projet [Polar POD](#), une expédition scientifique et pédagogique autour de l'océan Austral. L'expédition, qui débutera en 2024, aura pour but d'étudier cette région du globe encore méconnue. Elle sera menée à bord du Polar POD, un navire océanographique dérivant qui sera équipé de nombreux instruments de mesure.

L'expédition Polar POD est également un projet pédagogique ambitieux. Elle sera l'occasion de sensibiliser les élèves aux sciences et à l'environnement. Un programme pédagogique sera mis en place pour les élèves du premier et du second degré. Il permettra de connaître l'expédition et d'explorer les thématiques scientifiques qui seront abordées. Dans ce cadre, des ateliers seront organisés au profit des classes des écoles, collèges et lycées de l'académie et se tiendront dans le PolarPODibus. Le PolarPODibus, un véhicule itinérant, voyagera pendant 6 semaines dans notre académie, en consacrant deux semaines pour chaque département. Cette manifestation se tiendra entre **janvier et février 2024**.

Un courrier sera adressé dans les prochaines semaines aux écoles, collèges et lycées afin de s'inscrire à ces ateliers.

Le Concours Cgénial

[Le Concours CGénial](#), ouvert aux collégiens et lycéens, vise à promouvoir l'enseignement des sciences et des technologies en favorisant des projets interdisciplinaires et innovants. Il encourage la collaboration entre élèves, enseignants, et le monde industriel ou de la recherche.

Les projets proposés peuvent naturellement être en lien avec un objectif de développement durable pour répondre à une problématique identifiée dans l'établissement notamment par les éco-délégués.

Cette approche renforce la relation entre l'éducation et l'entreprise, tout en préparant les élèves à une démarche de projet scientifique. Elle permet également à d'aider les jeunes à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques et de les sensibiliser aux opportunités offertes par les études scientifiques et techniques tournées vers les questions de la transition écologique, la lutte contre le changement climatique ou la préservation de la biodiversité.

De plus, une subvention, d'un montant maximal de 100 euros, est possible si l'inscription au concours s'effectue en début d'année scolaire et les récompenses offertes permettent aux lauréats de participer à des concours scientifiques internationaux et de découvrir des entreprises du secteur.

Les formations

Du 19 septembre au 4 octobre 2023, sont ouvertes au PAF les formations proposées par la mission académique. Elles concernent les opérations et les ressources proposées par le partenaire Tara (23A0220197, 23A0220205), la mise en place de l'EDD en établissement (23A0220371), l'intégration des ODD dans les pratiques pédagogiques (23A0220202), le second module (45700) ne pouvant être suivi que par des personnels ayant suivi en 2022-23 le premier qui est reconduit cette année (module 45699), la question du gaspillage alimentaire, l'approche de la biodiversité, la découverte de l'agriculture locale à la ferme (23A0220211) et le lien entre la défense et l'environnement (23A0220208).

Communication et valorisation des actions EDD

Le site académique est une plateforme intéressante pour médiatiser les actions mises en œuvre dans les établissements. La [page EDD](#) est régulièrement enrichie d'informations et également des actualités des écoles, collèges et lycées : n'hésitez pas à faire connaître vos initiatives et votre actualité liées à l'EDD, en la relayant à la mission via l'adresse edd@ac-limoges.fr ou directement au service communication du Rectorat ce.communication@ac-limoges.fr.

De même, il est possible de mettre en avant tout au long de l'année une initiative de son école ou de son établissement en lien avec l'EDD dans la rubrique [#JeudiVert](#). Il suffit de faire parvenir au service communication un court article accompagné d'un titre et d'une photographie.

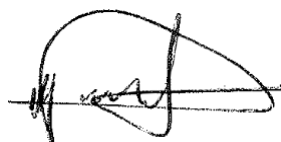
Très sincèrement,

Pour la mission EDD

Sébastien GAZEAU



Jean-Philippe PONTHER



David ROOU

